

CHAINONS OCCIDENTAUX DES BARONNIES

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 21 160 ha

Drôme

ARPAVON, AUBRES, BEAUVOISIN, BENIVAY-OLLON, BUIS-LES-BARONNIES, CHATEAUNEUF-DE-BORDETTE, CONDORCET, CURNIER, MERINDOL-LES-OLIVIERS, MIRABEL-AUX-BARONNIES, MOLLANS-SUR-OUVEZE, MONTAULIEU, MONTBRISON, MONTJOUX, NYONS, LE PEGUE, LA PENNE-SUR-L'OUVEZE, PIEGON, PIERRELONGUE, LES PILLES, LE POET-SIGILLAT, PROPIAC, ROCHEBRUNE, ROCHE-SAINT-SECRET-BECONNE, ROUSSET-LES-VIGNES, SAHUNE, SAINTE-JALLE, TEYSSIERES, VENTEROL, VESC,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

26170001,26170002,26170003,26170004,26170005,26170006,26170007,26170008,26170009,26170010

Description et intérêt du site

Le massif des Baronnies, qui culmine à la Montagne d'Angèle (1606 m), fait partie des Préalpes méridionales. La géologie du secteur est particulièrement complexe, et le relief de prime abord chaotique s'y organise en fait autour de deux axes distincts : l'un nord/sud, dans le prolongement du Vercors, et l'autre est/ouest, à l'image des chaînons provençaux. Les calcaires alternent avec de vastes étendues de marnes noires sujettes au ravinement.

Le paysage présente des traits franchement méditerranéens, qu'il s'agisse de l'habitat, des pratiques culturelles (pastoralisme, vigne, plantes aromatiques, cultures en banquettes d'oliviers...).

La région dans son ensemble présente un grand intérêt naturaliste et paysager.

Le vaste ensemble naturel décrit ici englobe sans solution de continuité les contreforts occidentaux du massif, de part et d'autres de gorges de l'Eygues.

Appartenant au domaine méditerranéen, comme l'illustre la place déjà importante prise par le Pin d'Alep, il comporte également un étage de végétation supra-méditerranéen dominé par la chênaie pubescente et la buxaie, voire quelques lambeaux d'un étage plus frais avec des fragments de hêtraie.

Il présente un grand intérêt floristique, avec la présence de types d'habitats de grand intérêt (fruticées de stations rocailleuses à Cotonéasters et Amélanchier, lits de graviers méditerranéens...) ainsi que de stations botaniques remarquables (elles concernent notamment des espèces méditerranéennes parvenant ici en limite de leur aire de répartition : Fumane à feuilles de thym, Colchique de Naples, Grand Ephède, Bruyères arborescente et à balais, Iris nain...).

Il en est de même en ce qui concerne la faune, notamment les oiseaux (avec de nombreux rapaces dont le Circaète Jean-le-Blanc, le Grand-duc d'Europe et le Hibou moyen-duc), les mammifères (avec une forte population de Chamois n'hésitant pas à fréquenter les terrasses à oliviers, ou le Castor d'Europe...), et l'entomofaune (papillons, dont l'Alexanor).

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du sud. Ce type de karst est caractérisé par sa discontinuité, du fait des mouvements tectoniques, des variations de faciès et de l'érosion intervenue durant la période miocène.

Le zonage de type II souligne l'unité de cet ensemble au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables (notamment les deux massifs principaux) sont retranscrits par plusieurs vastes zones de type I représentant un fort pourcentage des superficies. En dehors de celles-ci, d'autres secteurs peuvent s'avérer remarquables, par exemple les boisements installés sur les versants orientaux et septentrionaux très raides de la Montagne de la Lance...

Il illustre également les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales (dont celles précédemment citées), en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour plusieurs espèces remarquables (dont certaines exigeant par ailleurs de vastes territoires vitaux, telles que l'Aigle royal, les Vautours fauve, moine ou percnoptère), notamment parmi les oiseaux, les insectes ou les chiroptères.

Il souligne enfin la présence probable d'habitats naturels ou d'espèces remarquables en dehors des seules zones de type I, qui mériterait d'être confirmée à l'occasion d'inventaires complémentaires.

En ce qui concerne les secteurs karstiques, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager (gorges de l'Eygues...) et biogéographique, compte-tenu de la cohabitation souvent insolite d'animaux ou de plantes appartenant aux domaines montagnard et méditerranéen.

Milieus naturels

24.225	LITS DE GRAVIERS MEDITERRANEENS
31.8123	FRUCTICEES DE STATIONS ROCAILLEUSES A COTONEASTER ET AMELANCHIER
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES
34.5	PELOUSES XEROPHILES MEDITERRANEENNES
45.3	FORETS DE CHENES VERTS MESO ET SUPRA MEDITERRANEENNES

Flore

Capillaire de Montpellier	<i>Adiantum capillus-veneris</i> L.
Ail jaune	<i>Allium flavum</i> L.
Doradille des sources	<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.
Orchis à longues bractées	<i>Barlia robertiana</i> (Loisel.) Greuter
Micropus dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i> L.
Cléistogènes tardif	<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng
Colchique de Naples	<i>Colchicum neapolitanum</i> (Ten.) Ten.
Crocus bigarré (Crocus de Crest)	<i>Crocus versicolor</i> Ker-Gawler
Crupine commune	<i>Crupina vulgaris</i> Cass.
Souchet brun	<i>Cyperus fuscus</i> L.
Œillet presque sans tige	<i>Dianthus subacaulis</i> Vill.
Grand éphèdre	<i>Ephedra major</i> Host [1831]
Epipactis à petites feuilles	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Swartz
Bruyère arborescente	<i>Erica arborea</i> L.
Bruyère à balais	<i>Erica scoparia</i> L.
Fumana à feuilles de Thym	<i>Fumana thymifolia</i> (L.) Spach ex Webb
Genêt de Villars	<i>Genista pulchella</i> subsp. <i>villarsii</i> (G.C. Clementi) Kerguelen
Globulaire allongée	<i>Globularia vulgaris</i> L.
Ibérus des rochers	<i>Iberis saxatilis</i> L.
Iris nain	<i>Iris lutescens</i> Lam.
Jasmin buissonnant	<i>Jasminum fruticans</i> L.
Genévrier de Phénicie	<i>Juniperus phoenicea</i> L.
Genévrier sabine	<i>Juniperus sabina</i> L.
Laitue vireuse	<i>Lactuca virosa</i> L.
Gesse noirissante	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.
Lentille sauvage	<i>Lens nigricans</i> (M. Bieb.) Godron
Mélique pyramidale	<i>Melica minuta</i> L.
Mélicot de Naples	<i>Melilotus neapolitanus</i> Ten.
Tabouret précoce	<i>Noccaea praecox</i> (Wulfen) F.K. Meyer
Bugrane striée	<i>Ononis striata</i> Gouan
Ophrys de la Drôme	<i>Ophrys drumana</i> Delforge
Orobanche blanche	<i>Orobanche alba</i> Willd.
Platanthère verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Reichenb.
Joubarbe des terrains calcaires	<i>Sempervivum calcareum</i> Jordan
Sison aromatique	<i>Sison amomum</i> L.
Stipe d'Offner	<i>Stipa offneri</i> Breistr.
Petite Massette	<i>Typha minima</i> Funck
Molène pulvérulente	<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill.

Faune vertébrée

Amphibien

Péloodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>
-------------------	----------------------------

Mammifère

Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Chevalier guignette	<i>Tringa hypoleucos</i>

Reptile

Seps tridactyle	<i>Chalcides chalcides</i>
-----------------	----------------------------

Faune invertébrée

Libellule

Gomphus similaire	<i>Gomphus simillimus</i>
Sympetrum piémont	<i>Sympetrum pedemontanum</i>

Papillon

Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>

Bibliographie

GARRAUD,L.

Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique

2003 pages : 925 p Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

TESSIER C.

Projet de réintroduction du vautour fauve dans le Diois

1992 pages : 27 p. Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

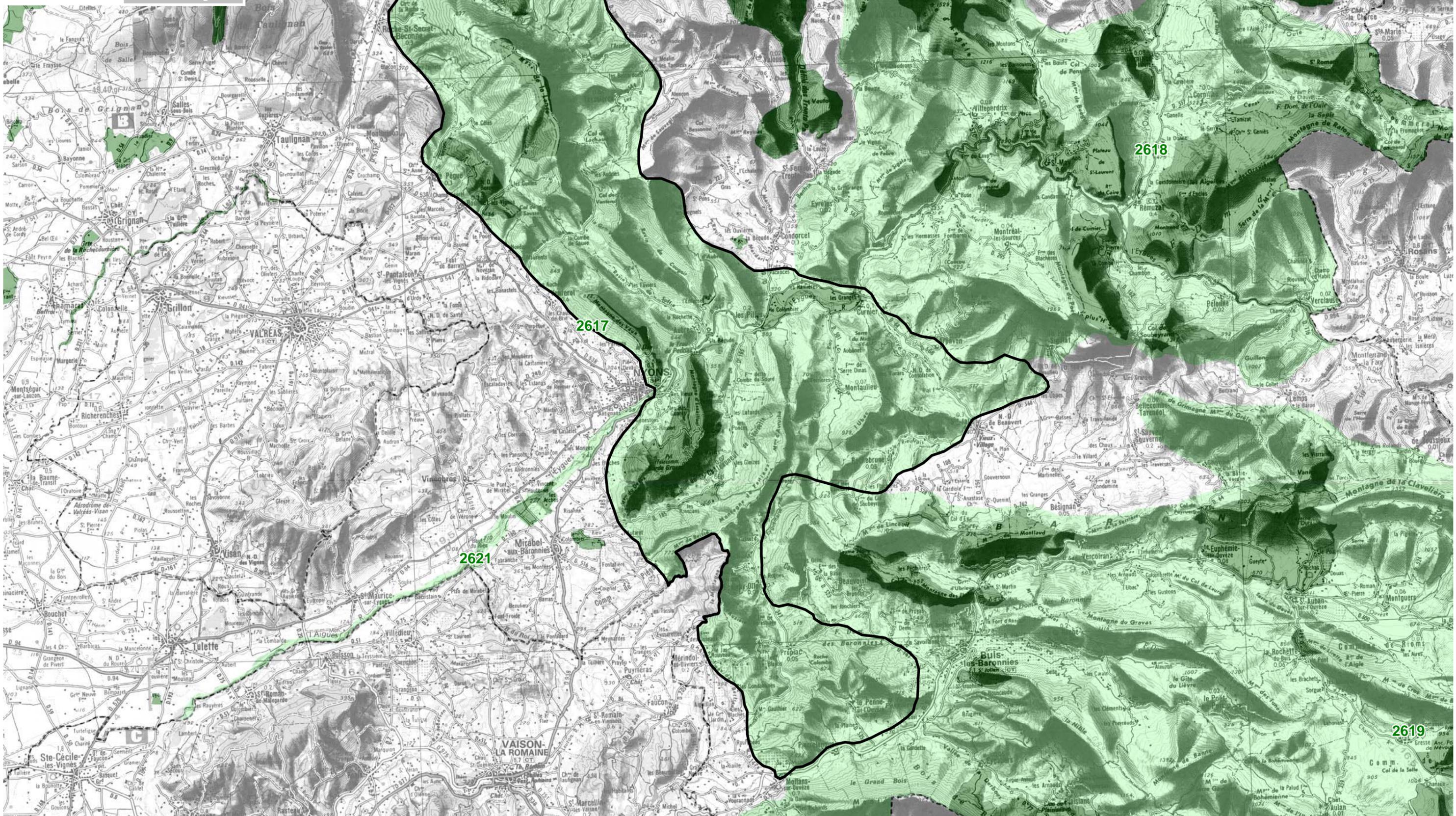


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°2617



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

